

**Accompagnement de la démarche
"Bonus énergie" des collèges**

Rapport n° CP/2012/801

Service gestionnaire :

Direction des collèges et de l'éducation

Résumé :

Le Conseil Général a approuvé le principe de l'expérimentation du projet "Bonus Energie des collèges". Des collèges volontaires et les agents techniques bénéficient de l'accompagnement technique et pédagogique de sensibilisation aux économies d'énergie proposé par l'Association "Alter-Alsace Energies". Une convention financière doit être conclue avec l'association qui propose d'accompagner les collèges.

Lors de sa séance du 27 octobre 2008, le Conseil Général a approuvé le principe de l'expérimentation du projet « Bonus énergie des collèges ». Depuis septembre 2008, 6 collèges testent la démarche BONUS Energie au travers d'une action commune avec l'association Alter-Alsace Energies. Suite à un appel à projets à l'automne 2009, 5 collèges supplémentaires ont rejoint ce groupe expérimental. Durant l'année scolaire 2011-2012, 6 nouveaux collèges et les agents techniques des collèges ont bénéficié d'un accompagnement dans la maîtrise des systèmes de chauffage.

A la rentrée 2012, les collèges poursuivront la démarche entamée. L'accompagnement technique et le travail pédagogique de sensibilisation des élèves et des usagers des collèges seront assurés par l'Association « Alter-Alsace Energies », qui a souhaité accompagner cette action et qui sollicite une subvention de 10 000 euros pour l'année scolaire 2012/2013.

Je vous sou mets en annexe la convention financière à intervenir entre le Département et l'association Alter-Alsace Energies pour la soutenir dans son action d'accompagnement des collèges et des adjoints techniques des collèges dans la maîtrise de l'énergie.

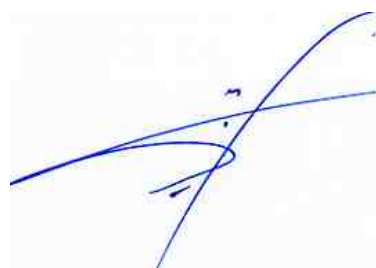
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, approuve la convention financière, annexée au rapport, à intervenir entre le Département et l'association Alter-Alsace Energies.

Elle autorise par ailleurs son Président à signer cette convention.

Strasbourg, le 22/10/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL